

BIENVENUE AU PARC NATIONAL DES ÎLES-DE-BOUCHERVILLE

LA SÉPAQ VOUS RAPPELLE

Vous devez utiliser avec soin et diligence les accessoires ou équipements mis à votre disposition dans le cadre de votre séjour.

Si vous constatez qu'un équipement ou un accessoire est manquant ou défectueux, veuillez cesser de l'utiliser et signalez promptement la situation à un préposé de l'établissement à la première occasion.

Tout dommage ou toute blessure résultant de l'utilisation d'un équipement ou d'un accessoire endommagé ou inadéquat est la responsabilité exclusive de son utilisateur.

Sépaq reminds you...

You must take care and be diligent when using the accessories and equipment placed at your disposal for the length of your stay.

If you notice that something is missing or has been damaged, please stop using it and notify a member of our staff promptly.

The user has sole responsibility for damages and injuries resulting from the use of equipment or an accessory that is broken.

EN NATURE, MA SÉCURITÉ, C'EST MA RESPONSABILITÉ

Les activités en plein air peuvent comporter certains risques. Vous devez vous assurer de posséder les compétences et les habiletés requises pour la pratique de l'activité choisie. Il est important de connaître les risques inhérents à cette activité, de respecter vos capacités et de disposer des équipements appropriés.

Pour plus d'information, nous vous invitons à consulter notre site Web à sepaq.com/securite.

IN NATURE, MY SAFETY IS MY RESPONSIBILITY

Outdoor activities may involve certain risks. You must ensure that you have the skills and abilities required to undertake the chosen activity. It is important to know the risks inherent to this activity, respect your abilities, and have the appropriate equipment.

For more information, we invite you to visit our website at sepaq.com/security.

URGENCE

Numéros de téléphone d'urgence

Événement qui met en danger votre sécurité ou votre santé **911**

Localisation des téléphones publics

• Centre de services Grosbois

Sopfeu : 1 800 463-3389

Emergency telephone numbers

If an occurrence puts your safety or health in danger, call **911**.

Location of public telephones :

• Grosbois Services Center

Trousse de premiers soins

Des trousse de premiers soins sont mises à votre disposition:

- Au centre de découverte et de services
- Au centre de services Grosbois
- Au centre de location
- À l'accueil Molson
- À l'aprs d'un garde-parc

First Aid Kit

A first-aid kit is put at your disposal:

- At Discovery and Services Center
- At Grosbois Services Center
- At location Center
- At Molson's reception
- Parc wardens also have one



Ce parc est muni d'un défibrillateur situé au centre de découverte et de services

This park is equipped with a defibrillator located at Discovery and Services Center

INTERDICTION DE FUMER ET DE VAPOTER



LOI CONCERNANT LA LUTTE
CONTRE LE TABAGISME
LOI ENCADRANT LE CANNABIS

Pour rejoindre le garde-parc en cas de problème majeur, composez le 514 820-4254 aux heures d'opération.

ACTIVITÉS AUTORISÉES

Visitez le sepaq.com/ilesdeboucherville pour plus de détails sur les activités autorisées ci-bas et les heures d'ouverture.



Activités de découverte

Programme d'activités animées et d'activités à faire à votre rythme.



Randonnée pédestre

De 8 h jusqu'au coucher du soleil

- Sentiers pédestres aménagés et rustiques.
- Pour connaître le réseau, consultez la carte du parc.



Randonnée à bicyclette

De 8 h jusqu'au coucher du soleil

- Sentiers cyclables, accessibles sauf pendant la période hivernale.
- Pour connaître le réseau, consultez la carte du parc.



Activités nautiques

De 8 h jusqu'au coucher du soleil

- Mai à octobre, selon le niveau de l'eau.
- Activités nautiques avec canot, kayak de mer, rabaska, surf à pagaie et pédalo.
- Sur le Fleuve Saint-Laurent et ses chenaux (consulter la carte du parc pour connaître les endroits identifiés).
- Aucun accostage permis, sauf aux endroits désignés.
- La location d'équipements nautiques est offerte au centre de location, à l'Île Sainte-Marguerite et centre de services Grosbois.



Pêche

De 8 h jusqu'au coucher du soleil

- Selon les modalités prévues au Règlement de pêche du Québec. Toutefois, seule la pêche à la ligne est permise.
- Interdit du 1^{er} avril au 15 mai dans le chenal Bras Nord, dans le chenal situé entre l'Île aux Raisins et l'Île de la Commune et dans le chenal Petite Rivière.
- Interdit en tout temps dans le chenal à Pinard.



Amarrage, débarcadère et quai

- Quai au centre de location (pour l'équipement de location et la mise à l'eau des canots et kayaks seulement)
- Quai de l'île Grosbois (réservé au bateau-passeur, au personnel et aux activités du parc). Aucun débarcadère et aucun amarrage permis, sauf pour la navette fluviale et pour les activités de découverte animées offertes par le parc.



Pique-nique

Du 1^{er} avril au 30 novembre

- Des aires de piques-nique aménagées à cette fin sont présentes sur les Îles Sainte-Marguerite, à Pinard, de la Commune et Grosbois.
- Consultez la carte du parc pour connaître les endroits autorisés.



Camping

Camping autorisé sur les sites identifiés et aux périodes affichées sur le site web.



Golf

Golf des Îles

- Territoire sous bail
- Selon l'horaire et le calendrier d'opération du golf



Vélo à pneus surdimensionnés (fatbike)

De 8 h jusqu'au coucher du soleil

- Du 1^{er} décembre au 31 mars, selon les conditions d'enneigement au sol.
- Sur la piste multifonctionnelle de l'Île Sainte-Marguerite.



Randonnée à skis

De 8 h jusqu'au coucher du soleil

- Du 1^{er} décembre au 31 mars, selon les conditions d'enneigement au sol.
- Sentiers et aires de pique-nique (piste tracées).



Randonnée à raquettes

De 8 h jusqu'au coucher du soleil

- Du 1^{er} décembre au 31 mars, selon les conditions d'enneigement au sol.
- Sentiers et aires de pique-nique.

RAPPEL RÉGLEMENT DU PARC

Laissez les animaux se nourrir eux-mêmes et ne les dérangez pas en cherchant à vous en approcher. La nourriture humaine n'est pas appropriée à leurs besoins nutritionnels. Ils peuvent devenir dépendants des humains dans leur quête de nourriture, et même vous harceler pour l'obtenir. De plus, demeurez en tout temps dans les sentiers autorisés afin d'assurer un minimum de tranquillité à la faune abondante qui vit au parc.

Il est interdit :

- d'amener un animal, à l'exception des chiens-guides et des chiens tenus en laisse aux endroits désignés à cette fin. Consultez les règles d'encadrement et les endroits autorisés dans le Guide Découverte ou au sepaq.com/animaux et veuillez respecter la signalisation à cet effet;
- de couper, d'écorcer, de mutiler et de ramasser des arbres, arbustes, fleurs, champignons et toutes autres plantes, qu'ils soient morts ou vivants ou d'introduire ceux-ci dans les limites du parc;
- de ramasser du bois mort ou vivant provenant de la forêt du parc pour allumer ou entretenir un feu ou pour toutes autres fins;
- de cueillir des plantes. Le geste isolé de cueillir un bouquet peut avoir un impact négligeable. Toutefois, ce geste imité par des dizaines ou des centaines de visiteurs peut avoir des conséquences importantes sur l'intégrité du milieu naturel et sa valeur esthétique.

Toute personne qui contrevient à la réglementation du parc, ou à une loi applicable, sera susceptible de recevoir un constat d'infraction et d'être expulsée du parc sur-le-champ.

Circulation automobile

Autorisée sur les routes figurant à la carte topographique du parc. Les stationnements sont permis aux endroits indiqués et aménagés.

De 8 h jusqu'au coucher du soleil.



Chasse interdite



Piégeage interdit

Les activités et services mentionnés précédemment sont sujets à l'obligation de détenir une autorisation d'accès.

Toute personne qui circule, séjourne ou pratique une activité dans le parc doit se conformer à la présente liste des activités. Pour pratiquer une activité autre que celles mentionnées précédemment, elle doit préalablement avoir obtenu l'autorisation écrite de la direction du parc.

Les périodes d'activités peuvent être affectées par les conditions climatiques, l'état des sentiers, des lacs et des rivières.

**CONSULTEZ LE GUIDE
DÉCOUVERTE POUR
PLUS DE DÉTAILS**

